

Concertation garantie par



LE PROJET Ep'HyNE

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
sur l'Ecoparc de Chavelot

NEWSLETTER D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

2^{ème} TRIMESTRE 2026

CONCERTATION CONTINUE

Édito des maîtres d'ouvrage



Une information régulière dans le cadre de la concertation continue

*Mesdames et Messieurs les élus,
Chères habitantes, chers habitants,*

Verso Energy a le plaisir de vous adresser la deuxième newsletter d'information du projet Ep'HyNE, diffusée dans le cadre de la concertation continue.

Cette newsletter est partagée de manière trimestrielle afin de :

- *Vous informer régulièrement de l'avancement du projet ;*
- *Vous présenter les principales étapes franchies ;*
- *Maintenir un dialogue transparent avec l'ensemble des acteurs du territoire.*

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter directement sur le site de la concertation continue pour être informé de chaque nouvelle publication.

Toutes les newsletters seront également consultables en ligne sur le site de la concertation continue : <https://concertation-ephyne.eu/>

Bonne lecture,
L'Equipe du projet Ep'HyNE



Evolution du calendrier de dépôt de demande d'autorisation

Les études techniques du projet Ep'HyNE se poursuivent activement afin d'affiner certains paramètres de conception et de permettre la consolidation des dossiers qui seront soumis à l'instruction administrative. Dans ce cadre, le dépôt des demandes d'autorisation est désormais envisagé au cours du premier semestre 2027.

Pour rappel, le détail des différentes procédures administratives nécessaires à la réalisation du projet est disponible sur le site internet de la concertation continue, dans la rubrique « La concertation continue / Dossiers d'autorisations administratives ».

Cette évolution du calendrier des dépôts n'a pas d'incidence sur le calendrier prévisionnel global du projet. En effet, le début de la construction du projet est conditionné par l'obtention des autorisations administratives du raccordement électrique du projet ayant franchi une étape majeure (voir *Validation du parti de moindre impact pour le raccordement électrique*).



Poursuite du développement des synergies locales

En complément de la poursuite des études techniques, l'équipe du projet Ep'HyNE mène un travail continu de structuration des partenariats et synergies avec les acteurs du territoire.

Au cours des derniers mois, plusieurs échanges ont permis de faire progresser les réflexions relatives à la mise en œuvre de la future plateforme multimodale, infrastructure clé pour l'export du carburant d'aviation durable produit par le projet. Ces travaux sont menés en étroite collaboration avec les acteurs locaux concernés afin de définir les modalités les plus adaptées à l'émergence d'un modèle économique pérenne.

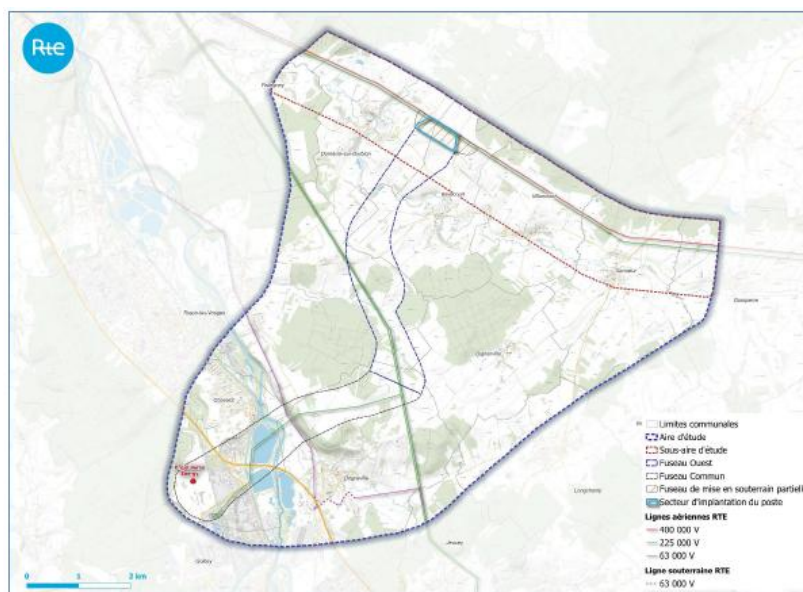
Parallèlement, les équipes poursuivent leurs démarches visant à sécuriser l'approvisionnement en eau du projet selon une approche privilégiant une gestion raisonnée de la ressource et la limitation des prélèvements. Des discussions constructives sont également engagées avec plusieurs industriels du territoire afin d'identifier et de développer des synergies autour des utilités nécessaires au fonctionnement du site.

Ces avancées témoignent de la volonté du projet de s'inscrire durablement dans son environnement industriel et territorial, en favorisant les coopérations locales et l'optimisation des ressources.



Validation du parti de moindre impact pour le raccordement électrique

Le préfet des Vosges a validé l'emplacement de moindre impact pour le poste électrique ainsi que le fuseau de moindre impact pour le cheminement de la ligne électrique à 400 000 volts lors de l'instance locale de concertation qui s'est tenue le 19 mai dernier en préfecture des Vosges.



Cette instance prévue par la circulaire Fontaine du 9

septembre 2002 réglant la concertation pour les réseaux électrique a rassemblé toutes les parties prenantes institutionnelles sous la présidence du préfet de département.

Les participants ont pu débattre afin de converger vers un parti de moindre impact global pour l'installation des nouvelles infrastructures de réseau.

C'est une étape majeure dans le projet de raccordement électrique qui a été franchie. Dans les prochains mois, les études de détail permettront d'affiner l'emplacement du poste et le tracé de la ligne électrique, en concertation avec les acteurs du territoire et tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux.

Restez informés sur les actualités de la concertation continue

- Participez et laissez vos questions ou commentaires à l'adresse : contact@concertation-ephyne.eu
Pour information, depuis le début de la concertation continue, l'équipe projet a reçu deux sollicitations
- Pour suivre les actualités, consulter les documents ou vous inscrire à la newsletter : <https://concertation-ephyne.eu/>
Pour information, depuis le début de la concertation continue, 73 visiteurs uniques ont visité le site internet pour un total de 538 pages consultées.